

Réf: Dossier 174964

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « QUINCAILLERIE DAHAM MAHER KAAFARANI »
en abrégé « DMK »

Siège Abidjan, Yopougon, ABIDJAN-YOPOUGON-
KOUTE-non loin du palais de justice, Lot 2012, Ilot 150

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28/12/2022 , et enregistrés au CEPICI le 06/01/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « QUINCAILLERIE DAHAM MAHER
KAAFARANI » en abrégé « DMK »

Objet : QUINCAILLERIE.

Et pour la réalisation de l'objet social :

l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN-YOPOUGON-
KOUTE-non loin du palais de justice, Lot 2012, Ilot 150

Dirigeant(s) M KAAFARANI DAHAM (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-00336 du 11/01/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°02782/GTCA/RC/2023 du 11/01/2023

